



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **20 JUIL. 2023**

Monsieur le maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Monsieur BOEZ en date du 10 octobre 2022 (complété les 10 janvier 2023 et 02 février 2023), concernant le **projet de création d'un plan d'eau de 1 200 m² (parcelle ZK44) sur votre commune.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de **la confirmation d'opposition tacite** de monsieur le préfet concernant cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de ce dossier référencé 23-0100014392, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 00, courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du
service eau nature et territoires,

Hélène SOLVES

Monsieur le maire de Beaudignies
(mairiedebeaudignies@orange.fr)
1 rue du Marais
59530 BEAUDIGNIES

Réf. : *698 Pc*

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/